

Levingt six pousier mil sept cens soixante huit apres
publication d'un ban de mariage sans empachement et
dispense des deux autres obtenue de m^{gr} l'evêque de
tours en ces termes françois joseph du jardin âgé de trente
trois ans fils de sonq^r, laboureur, et m^{ie}ur de cette
ville natif d'houlker, et de defuncte marie
françoise boitanger, née et domiciliée sur cette
paroisse d'une part et marie christine joseph
cabin âgée de vingt neuf ans native de chery

fille de jeune jseph laboureur et lieutenant bailli de cette
ville natif de chemy et de marie catherine barrette
..... Domiciliés sur cette paroisse d'autre

part avant les consentemens requis de droit par le bon
pretre curé de cette paroisse a célébré leur mariage
en presence de Stanislas jseph dujardin jean baptiste
libert pierre francois d'auril, et jean baptiste boissier
respectivement freres et beaux freres aux con-
tants J. J. dujardin cabij Stanislas dujardin
J. B. Libert p. f. d'auril
Jean Baptiste Boissier.

Hochon ~~et~~ une

Chane de helen